RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00527
Numéro SIREN : 413 667 155
Nom ou dénomination : ABCYTEL

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt 3669

EXTRAIT des Minutes du Greffe du
Tribunal de Commerce d'ORLEANS
Département du LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS
44, rue de la Bretonnerie - BP 92015 45010 Orleans Cedex 1
Tél : 02 38 78 07 07 - www.greffe-tc-orleans.fr - www.infogreffe.fr

N° ROLE : 2019 2409
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
21 MAI 2019
N° SOUS REPERTOIRE
2019 0P379

ORDONNANCE

Nous **Patrice LABBÉ**, Président du Tribunal de Commerce d'Orléans,
Assisté de **Pascal DANIEL**, Greffier en Chef ;

Vu la requête du 15 mai 2019 de Madame Valérie FERRAND née le 08 février 1974 à Orléans agissant en qualité de d'héritière de Monsieur Olivier DE BACON, né le 24 octobre 1971 à Orléans, décédé le 16 avril 2019, gérant de la SARL ABCYTEL 2 rue des Hetres 45400 Fleury les Aubrais - RCS Orléans 413 667 155 et de la SARL DB CONSEILS 2 rue des Hêtres 45400 Fleury les Aubrais - RCS Orléans 501 553 051 et les motifs exposés ;

Attendu qu'il convient en l'état de désigner un administrateur provisoire de la SARL ABCYTEL 2 rue des Hêtres 45400 Fleury les Aubrais - RCS Orléans 413 667 155 et de la SARL DB CONSEILS 2 rue des Hêtres 45400 Fleury les Aubrais - RCS Orléans 501 553 051 muni des pleins pouvoirs de direction et de gestion de l'entreprise.

PAR CES MOTIFS :

Désignons en qualité d'administrateur provisoire de

SARL ABCYTEL 2 rue des Hêtres 45400 Fleury les Aubrais - RCS Orléans 413 667 155
et
SARL DB CONSEILS 2 rue des Hêtres 45400 Fleury les Aubrais - RCS Orléans 501 553 051

muni des pleins pouvoirs de direction et de gestion de l'entreprise pour une durée de 6 mois renouvelables :

Madame Valérie FERRAND
54 rue Sainte Euverte 45000 Orléans

Disons qu'il nous sera rendu compte du déroulement de la mission.

Enjoignons à l'administrateur provisoire désigné d'effectuer les formalités de sa désignation au Registre du Commerce et des Sociétés pour les deux sociétés ;

Disons que les honoraires de l'administrateur provisoire seront arrêtés par ordonnance et seront à la charge solidaire de la SARL ABCYTEL et de la SARL DB CONSEILS ;

Disons que la présente décision fera l'objet d'un dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans par les soins de Monsieur le Greffier en Chef.

Disons que l'administrateur provisoire désigné sera avisé par L.R.A.R.

Mettons les dépens taxés et liquidés à la somme de 59,22 euros à la charge solidaire de la SARL ABCYTEL et de la SARL DB CONSEILS.

Orléans, le 21 mai 2019

Le Greffier

Le Président

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GREFFIER EN CHEF DU TRIBUNAL

SCP d'AVOCATS
BERTRAND - RADISSON - BROSSAS
2, rue du Colombier - 45000 Orléans
Tél. 02.38.68.16.48 - Fax : 02.38.62.27.40

D/2019/3552

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS
ARRIVÉE
15 MAI 2019
GREFFE
SECRETARIAT DU PRESIDENT

FERRAND (O. de BACON) 2019-079

À MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS

REQUÊTE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

(Articles 874 et 875 du CPC)

Madame Valérie FERRAND, née le 8 février 1974 à ORLEANS (45), de nationalité française, directrice logistique, demeurant 54, rue Saint Euverte à ORLEANS (45000),

Représentée par Maître Philippe BERTRAND, membre de la SCP BERTRAND-RADISSON-BROSSAS, dont le cabinet est sis 2, Rue du Colombier à ORLEANS (45000) - (tel. 02.38.68.16.48).

A L'HONNEUR DE VOUS PRÉSENTER LA REQUÊTE SUIVANTE :

Monsieur Olivier DE BACON, né 24 octobre 1971 à ORLEANS (Loiret), est décédé brutalement le 16 avril 2019, à Punta Cana, en République Dominicaine (Pièces N° **1** à **3**).

Monsieur Olivier DE BACON était notamment gérant majoritaire de la SARL ABCYTEL, société prestataire informatique immatriculée le 12 septembre 1997 au registre du commerce et des sociétés d'Orléans sous le n° 413 667 255, et dont le siège social est situé 2, rue des Hêtres à FLEURY LES AUBRAIS (45400), qui emploie un salarié à temps plein (Pièce N° **4**).

Monsieur DE BACON était en outre gérant unique de l'EURL DB CONSEILS, conseil en gestion d'entreprise immatriculée le 20 décembre 2007 oau registre du commerce et des sociétés d'Orléans sous le n° 501 553 051, dont le siège social est également situé 2, rue des Hêtres à FLEURY LES AUBRAIS (45400), qui emploie une salariée à temps partiel (Pièce N° **5**).

Concernant la société ABCYTEL, Monsieur Olivier DE BACON détenait 60 % des parts associé à Monsieur Cyrille BERGERE, détenteur des 40 % restants, avec lequel il avait perdu tout contact depuis 20 ans, mais qui resté associé (Pièces N° **6** à **10**).

Monsieur Olivier DE BACON a conclu le 14 décembre 2015 avec Madame Valérie FERRAND, née le 8 février 1974 à ORLEANS (45), de nationalité française, directrice logistique, un pacte civil de solidarité reçu par Me. Yvan LOUESSARD, Notaire associé à ORLEANS (Pièce N° **14**).

Par ailleurs, Monsieur DE BACON a rédigé le même jour un testament léguant à Madame Valérie FERRAND la quotité disponible de sa succession, enregistré au fichier central des dernières volontés du (Pièce N° **15**).

Le décès brutal de Monsieur Olivier DE BACON, gérant de la SARL ABCYTEL et de l'EURL DB CONSEILS porte manifestement atteinte au fonctionnement normal des deux sociétés au point de mettre en péril leurs intérêts sociaux.

Par ailleurs, aux termes des dispositions de l'article 493 du CPC, l'ordonnance du requête peut être prononcée "***dans les cas où le requérant est fondé à ne pas appeler de partie adverse***" (CPC, art.).

En l'espèce, Monsieur BERGERE, associé de la société ABCYTEL, s'est désintéressé de sa gestion depuis de nombreuses années et n'a jamais répondu aux divers courriers ou convocations qui lui ont été adressés par la passé (Pièces N° **17**).

Par ailleurs, les sociétés ABCYTEL et DB CONSEILS sont actuellement et totalement paralysées par le décès de leur gérant et ne peuvent plus procéder aux actes élémentaires nécessaires à leur fonctionnement (achats, fiches de paie, salaires...).

Cette situation constitue un péril imminent pour ABCYTEL et DB CONSEILS.

Madame Valérie FERRAND a donc un intérêt personnel et légitime à agir en qualité de partenaire et légataire de Monsieur Olivier DE BACON, afin de se voir désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SARL ABCYTEL et de l'EURL DB CONSEILS, avec mandat général de gestion lui permettant d'assumer l'ensemble des fonctions d'administration courante, dans l'attente de la désignation d'un nouveau gérant par les assemblées générales des sociétés concernées.

ET CE SERA JUSTICE.

Présentée à ORLEANS, le 15/05/19

Maître Philippe BERTRAND